M. Delamartiniere
consent que l'on donne
les Deux cent livres deplus
que demande Monsieur
Petit.

Le Blond

xxxbu. Cotte Lxbi.

IV 1118

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C. __ N.

Le S. Petit a deija eu l'honneur
d'exposer a Monsieur Le Premier
Chirurgien du Roy, que L'école de
Chirurgie qui se tient dans sa maison
rue de la bulletrie y a jetté un tel discredit
par l'introduction et la sortie des Cadavres,
que beaucoup, et des meilleurs locataires
ont pris le party de l'abandonner a cause
de cet inconvenient.

Pour s'indemniser d'une partie
de ces pertes, Le suppliant avoit fait
sentir a M. Joubert la necessité, ou
de donner congé au Demonstrateur ou
de faire agréer une augmentation de son
loyer, qui indemnise de la vacance des
appartement, qu'il occasionne.

Cette augmentation a été fixée a 200.tt

xxxbm. Cotte
Lxbj.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 4 PETIT
N° 19 (2)

au moyen dequoy on est convenu depasser un bail de 3. 6. ou 9 années.

On observe que Le loyer ne sera pas exorbitant, dû l'étendue des apartemens et leur situation dans le Cœur de Paris

Le suppliant attend de la Justice ordinaire de Monsieur Le Premier Chirurgien du Roy l'effet de sa Juste demande

J. Petit